

**CHAMPIGNY** Les élus du Nord de l'Yonne demeurent inquiets à propos de l'extension de la décharge

## "Nous avons le sentiment que la COVED règne en maître sur nos routes !"

Sans doute pour longtemps encore le dossier de la décharge de Champigny demeurera un sujet sensible. Très sensible même et irritant pour de nombreux élus du Nord de l'Yonne. Ces derniers réagissent à un article paru dans nos colonnes le 19 avril dernier et qui évoquait une réunion tenue à huis clos en sous-préfecture...

**W** Contrairement à ce qui a été dit, la commune de Champigny n'était malheureusement ni présente ni représentée, interdisant ainsi tout dialogue constructif ; l'ordre du jour visait avant tout à remettre en cause l'itinéraire décidé unilatéralement par la COVED, sans aucune concertation initiale avec les communes impactées. Ce n'est pas de faire un rappel à l'ordre aux chauffeurs que nous demandons, mais tout simplement de définir un itinéraire qui ne traverse pas nos communes ! Nous avons bien évidemment, chacun pour ce qui le concerne, précisé en détails les nuisances que nous subissons actuellement, certaines routes empruntées n'étant par appropriées pour un tel trafic et s'avérant même dangereuses (Paron, Courtois, Naily, Saint-Martin-du-tertre, Lixy, Saint-Agnan, Villethierry). Nous avons rappelé que le dossier de l'enquête publique réalisé en 2008, n'a jamais été actualisé.

De ce fait, ce dossier ne prend pas en compte des études très importantes menées par certaines communes depuis, en particulier celle concernant le Bassin d'Alimentation de Captage d'eau de Villeblevin qui démontre que le site d'enfouissement de Champigny alimente le bassin de Villeblevin pour partie ainsi que celui de Chaumont.

Des inquiétudes des habitants de Champigny ont été évoquées, concernant notamment : Quelques puits de particuliers, à Champigny, sont ali-

mentés par des courants d'eau qui prennent leur source à 250 m du site de Champigny. Aucune mention n'a été faite concernant ces sources ni leur risque de pollution.

Il semble que la COVED ait des réponses à ces interrogations, mais nous aimerions qu'elles soient écrites et vérifiables.

Le problème des nuisances sonores et olfactives, ainsi que les risques sanitaires pour les résidents de proximité (les hameaux des Rosnys, la ferme des Usages, les Pivots pour Chaumont et la Clinique Ker Yonnec pour Champigny) n'ont toujours pas trouvé de solution.

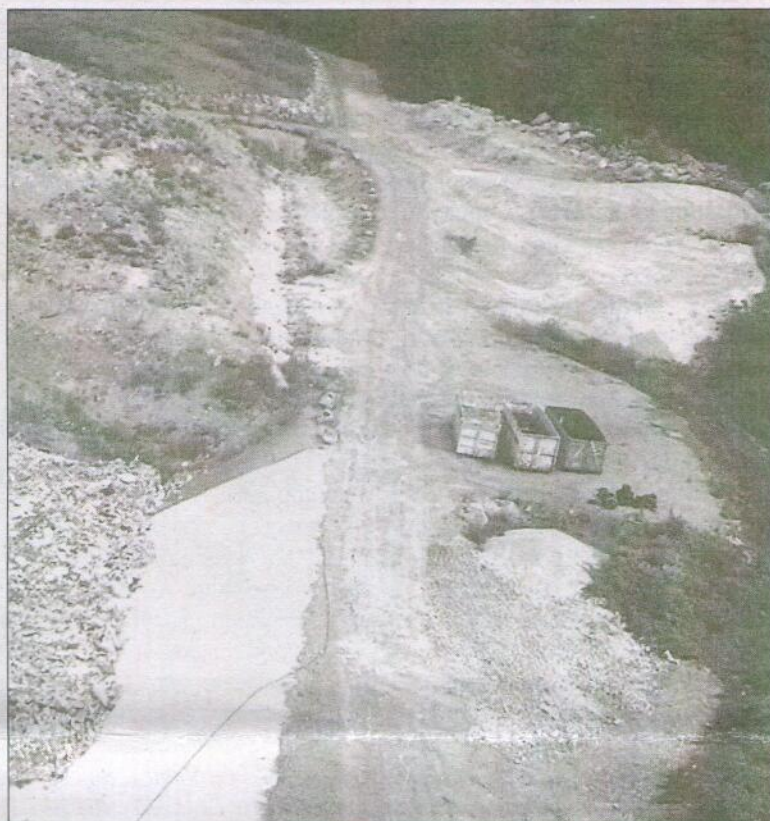
### Des risques biologiques

Concernant la proximité immédiate de la Clinique Ker Yonnec, dont l'impact économique n'est pas neutre non plus, une inquiétude légitime existe puisque, selon les termes même de l'étude d'impact annexée à l'enquête publique : « *La complexité et le coût des analyses de microorganismes individualisés, le manque de connaissances sur la modélisation de la dispersion des microorganismes ... rendent difficile l'évaluation des risques biologiques* ».

Des mesures destinées à limiter certaines nuisances notamment par brumisation d'eau sur le site sont irréalisables actuellement puisque le site n'est relié à aucun réseau de distribution d'eau.

### Tri sélectif et valorisation des déchets

Les élus que nous sommes, sont



La décharge de Champigny toujours sur la selette...

bien conscients des besoins en matière de traitement des déchets ménagers et assimilés. C'est ce qui explique les orientations prises par les Collectivités en matière de réduction des volumes et de valorisation par le tri et le recyclage. Les capacités de traitement dans le nord du département étant supérieures à la production de déchets, nous estimons que l'extension du centre d'enfouissement de Champigny ne présente aucun caractère d'intérêt général. En consé-

quence, nous sommes ressortis de cette réunion avec le sentiment très frustrant que la COVED régnait en maître sur nos routes et nos inquiétudes et interrogations concernant le centre d'enfouissement de Champigny restent entières."

**Les maires de Chaumont, Courtois, Lixy, Naily, Paron, Saint-Agnan, Saint-martin-du-tertre, Saint-Sérotin, Villeblevin, Villemanoche, Villeneuve-la-Guyard, Villethierry.**